

**AUTORISATION DE PRISES DE VUES  
ET D'UTILISATION D'IMAGES**

**Je soussigné (e),**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

**Domicilié (e) :**

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

- Autorise sans contrepartie financière**, le judo club BOURGNEUF ANDILLY (2)  
 **N'autorise pas** le judo club BOURGNEUF ANDILLY (2)

✱ A réaliser, de ma personne, des photographies (prises de vues générales ou portraits) et des enregistrements sonores et/ou audiovisuels au cours des compétitions et des diverses activités du club de notre enfant mineur

✱ A fixer, reproduire et publier/diffuser, avec ou sans modifications ces images et sons pour une communication au public sur internet, notamment sur le site web [www.judobourgneufandilly.fr](http://www.judobourgneufandilly.fr) et sur tout autre support ou document à l'usage du club de judo, y compris par voie d'édition de produits multimédias.

***Cette autorisation est valable sans limitation de durée et pourra être révoquée à tout moment (article 9 du Code civil) ( 1)  
La présente autorisation est incessible sans aucune limitation pour une durée de 20 ans***

**Le judo club BOURGNEUF ANDILLY s'engage à :**

- Ne pas porter atteinte à la réputation, à la dignité et au respect de la vie privée de la personne photographiée et/ou filmée ;
- Ne pas communiquer dans les légendes des informations susceptibles de rendre identifiable le jeune et sa famille ;
- A limiter l'utilisation des images, montages et diffusions vidéo que dans la cadre strict de l'objet du document visé ci-dessus ;
- S'assurer que la destination du document est conforme aux bonnes moeurs.

Fait à .....

Le.....

Le Président du club,  
Noël LAIDET

L'intéressé ,  
« lu & approuvé, bon pour autorisation »

(1) Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.

(2) cochez la ou les cases correspondante (s).